

Reste que certaines personnes handicapées qui ont une déficience intellectuelle expriment parfois clairement le désir d'habiter avec leur compagne ou compagnon, dans un appartement, et parfois même le désir d'avoir un enfant. Ces choix, lorsqu'ils sont bien acceptés par les tuteurs légaux (le plus souvent les parents) requièrent la mise en place d'un accompagnement adapté, en termes de professionnels formés et de temps qu'ils peuvent consacrer au couple. Ces moyens sont cependant relativement importants et ne sont pas présents partout et on peut supposer que quelques (ou de nombreuses) demandes de personnes handicapées restent en souffrance.

6. Les personnes âgées

6.1. Les personnes âgées : des adultes « comme les autres » ?

Le terme de « personne âgée » ne désigne rien de précis et l'âge de la retraite ne signifie plus, depuis longtemps, que les facultés physiques ou psychiques des personnes soient altérées. L'espérance de vie et plus encore l'espérance de vie en bonne santé après la retraite, sont aujourd'hui beaucoup plus élevées qu'à la génération précédente³⁶. L'écart d'espérance de vie se maintient selon l'appartenance sociale : les catégories socio-professionnelles modestes, restent plus exposées à l'usure entraînée par des métiers physiques et répétitifs et ont des comportements globalement moins protecteurs en termes d'hygiène de vie, ce qui impacte négativement leur vieillissement et leur santé après la retraite. Mais, ce qui marque aujourd'hui véritablement le vieillissement est l'installation d'une dépendance, que celle-ci soit physique ou cognitive.

De ce fait les personnes « âgées » sont des adultes « comme les autres » tant que leur état



de santé n'est pas dégradé et, en ce qui concerne la vie affective et sexuelle, les professionnels ayant participé aux entretiens ont rappelé qu'après 65 ans, plus de 50 % des personnes déclarent avoir régulièrement des rapports sexuels. Même si le rythme tend à se réduire avec le temps (puis avec le célibat choisi ou non, et notamment le veuvage), les personnes qui sont en bonne santé tendent à conserver ce pan de leur existence.

Et pourtant, les professionnels constatent également que de nombreuses femmes abandonnent le

³⁶ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4160025>

suivi gynécologique après 60 ans, alors qu'elles ne sont pas sans risques (le dépistage organisé du cancer du sein concerne ainsi les femmes jusqu'à 74 ans, et si l'incidence du cancer du col de l'utérus diminue après 51 ans, le risque ne disparaît pas pour autant et le dépistage est conseillé jusqu'à 65 ans³⁷). Il y a donc encore un travail d'information et de sensibilisation à réaliser pour que les femmes qui ont plus de 60 ans restent vigilantes aux cancers féminins, mais aussi qu'elles soient vigilantes aux IST en recrudescence si elles changent de partenaires.

Du côté des hommes se pose de manière spécifique la question du cancer de la prostate. Le sujet n'a quasiment pas été évoqué par les professionnels interviewés, car, hormis les médecins généralistes ou les docteurs en biologie médicale présents, ils rencontrent très peu de personnes de plus de 60 ans dans le cadre de leur profession. Pour rappel le cancer de la prostate est le premier cancer chez les hommes, suivi des cancers du poumon et colorectal³⁸ (le cancer de la prostate se situe en revanche au troisième rang en matière de mortalité) mais son dépistage est controversé³⁹ car les avantages et les inconvénients sont à peu près aussi importants.

6.2. Les personnes âgées dépendantes : la perte d'autonomie et la vie sexuelle et affective

Lorsque l'âge entraîne la survenue d'une dépendance et que celle-ci entrave les capacités cognitives et intellectuelles des personnes, l'accès à une vie affective et sexuelle peut être modifié, voire compromis. Lorsque ces personnes habitent leur domicile, avec un conjoint, la question relève alors essentiellement du couple, et notamment de celui des deux qui est encore valide et indépendant. En revanche, lorsque la personne âgée dépendante habite en EHPAD, cet accès est plus complexe. Certains des professionnels interviewés qui peuvent intervenir dans les EHPAD pour les résidents ou les professionnels, observent plusieurs difficultés.

³⁷ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036877136&categorieLien=id>

³⁸ <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/cancers>

³⁹ <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/cancer-prostate/depistage>



Le fait est que malgré la dépendance, les besoins et attentes en matière de sexualité et de vie affective peuvent demeurer, allant parfois même, chez certaines personnes, jusqu'au désir de reformer un couple, entre résidents d'un même EHPAD. Or, face à ces besoins, les familles et les professionnels des EHPAD sont souvent en difficulté. Les enfants de ces personnes, eux-mêmes adultes et parfois vieillissants sont parfois très mal à l'aise avec l'idée que leur père ou mère ait une activité sexuelle ou exprime le désir d'en avoir une avec un autre résident. Au-delà de ce tabou classique (auxquels s'ajoutent parfois des craintes matérielles : la question de l'héritage pouvant être brûlante pour certains enfants), se pose la question du consentement des personnes qui sont atteintes de dégénérescences cognitives. Même si la

personne âgée peut exprimer une attente, un désir par rapport à un autre résident, il peut être difficile d'être certain de son consentement si elle a des pertes de mémoire importante, des moments de confusion. Par ailleurs, il peut également être complexe de concilier le besoin d'intimité des personnes âgées qui souhaitent se retrouver en couple et leur sécurité : leur fragilité physique ou cognitive demeure toujours un point de vigilance. Pour les personnes âgées dépendantes en EHPAD, le fait de se retrouver à deux et de pouvoir fermer la porte de la chambre à clef devient ainsi un objectif parfois inatteignable... Pourtant, les professionnels observent que les personnes âgées, même dépendantes et vivant en EHPAD, qui ont encore une vie affective et sexuelle sont plus épanouies, en meilleure santé psychique.

Des membres du Planning Familial interviennent dans certains EHPAD, pour former les professionnels à la question de la sexualité des personnes âgées dépendantes, afin que le sujet cesse d'être tabou, que le dialogue soit facilité avec les familles de résidents sur cette question, et que les attentes des résidents soient mieux prises en compte.

7. Les professionnels par eux-mêmes

Tout au long des sept entretiens collectifs qui se sont déroulés en différents points de l'Ardèche et de la Drôme en 2019, même si le profil et le nombre des participants était très variable d'un territoire à l'autre, deux points sont apparus de manière récurrente.